



Etude de la population d'**Hirondelles de fenêtre** dans les communes  
de Yvoir, Ohey et Gembloux  
Saison 2020

Chères amies, Chers amis,

Tout d'abord, merci d'avoir accepté de participer à notre projet de suivi des Hirondelles de fenêtre.

L'Hirondelle de fenêtre est une des trois hirondelles se reproduisant en Belgique. Elle est facilement reconnaissable à son ventre blanc et à son croupion (= bas du dos chez les oiseaux) blanc également, alors que le reste du corps est noir-bleuté. La queue est fourchue mais n'est pas très longue. Elle construit un nid rond, en boue séchée, qu'elle accroche sous les corniches, les balcons, au coin des fenêtres... à l'extérieur des bâtiments, sous les ponts, sous les porches de ferme. Attention, il lui arrive parfois d'installer son nid à l'intérieur des étables de ferme, comme sa cousine l'Hirondelle rustique, chez qui c'est la règle.

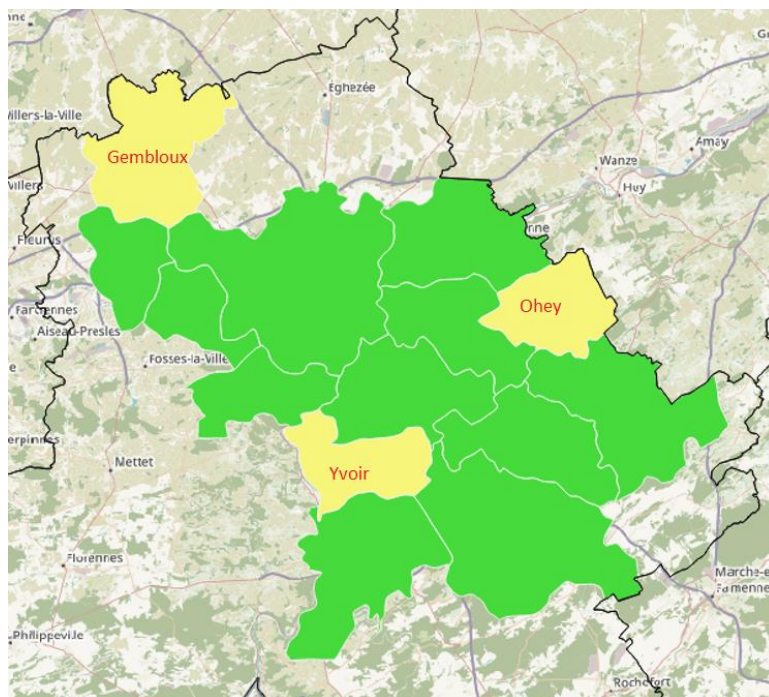
Sa population nicheuse en Wallonie a été estimée en 2007 lors de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie à 32.000 couples et est considérée comme « en déclin modéré ». Elle est heureusement encore présente dans la plupart de nos villes et villages.

Ses effectifs sont bien étudiés dans la commune de Namur et cela depuis 25 ans. Sur cette période, une chute de 50% des effectifs a été constatée.

Devant ce constat alarmant, des recensements sont organisés chaque année dans d'autres communes namuroises. Ainsi, depuis 2016, 11 communes ont été étudiées (en vert sur la carte). 4400 nids ont été identifiés par une cinquantaine d'ornithologues ayant participé à ces recensements.

Des actions de sensibilisation à destination du grand public, des écoles et des autorités communales ont été entreprises après chaque recensement. Des colonies ont été redynamisées via l'installation de nichoirs artificiels et nous avons pu aider certains habitants à mieux cohabiter avec les hirondelles en conseillant l'installation de planchettes de propreté.

Cette année, nous souhaiterions étudier les communes de **Gembloux**, **Ohey** et **Yvoir**.



### **Explications sur la méthode de recensement**

La période de recensement idéale s'étale entre la fin juin et le 15 août.

La méthode est simple : elle consiste à parcourir à pied (ou à vélo) l'ensemble des rues et chemins de la ou des entités qui vous ont été attribuées (voir l'extrait de carte ci-joint). Pour repérer les nids, il faut bien entendu examiner les façades (moultures, dessous de corniches,...), mais aussi les ponts, les porches, les châteaux d'eau et les fermes. La présence d'adultes d'Hirondelles de fenêtre en chasse est un bon indice de présence car elles ont tendance à ne pas trop s'éloigner de leur nid tant que la nidification est en cours ! N'hésitez pas dans la mesure du possible et en respectant les mesures de distanciation sociale à vous adresser au propriétaire si des oiseaux tournent et que vous ne voyez pas les nids : ils peuvent être à l'arrière des bâtiments ou à l'intérieur d'une étable.

Idéalement, l'encodage des observations devra se faire via le portail [www.observations.be](http://www.observations.be). Mais vous pouvez également utiliser les formulaires ci-dessous.

Si vous utilisez le site [www.observations.be](http://www.observations.be) :

Il est important de cibler le plus possible la colonie ou le nid. Dans le champ « nombre d'individus », vous devez encoder le nombre de nids entiers. Dans le champ « comportement » vous devez choisir : « nid récemment utilisé » (si le nid est entier et ne semble pas utilisé) ou « nid occupé » si présence de jeunes. Dans le champ « commentaire », merci d'encoder l'adresse exacte et éventuellement le nombre de traces d'anciens nids ou de nids cassés.



Photo : J.S. Rousseau-Piot

Si vous utilisez le formulaire papier :

Chaque bâtiment occupé doit être pointé sur l'extrait de carte ci-joint, un numéro renvoyant alors vers la ligne correspondante du formulaire. Indiquez alors sur le formulaire (*un formulaire par entité ; une ligne par bâtiment occupé*) le nombre de nids recensés sur le bâtiment en question (en séparant les nids « entiers » des nids « cassés »). L'adresse (rue + numéro) de la maison portant les nids devrait aussi être reportée dans le formulaire.

Eventuellement, le nombre de nids réellement « occupés » peut aussi être indiqué mais ce n'est pas obligatoire. L'unité de comptage est donc bien le nombre de nids entiers et pas le nombre d'individus !

Il est intéressant aussi de noter la présence éventuelle de nichoir, planchette protectrice des fientes ou, au contraire, d'ustensile sensé décourager la construction de nids comme les bandelettes d'aluminium pendant aux corniches.

Une prospection d'entité sans découverte de nids est toujours un peu frustrante mais c'est quand même une donnée intéressante : merci dans ce cas de nous renvoyer quand même le formulaire en indiquant les dates de visite et en spécifiant qu'aucun nid n'a été découvert.

Si vous détectez la présence d'Hirondelles rustiques nicheuses, il est toujours intéressant de le signaler ou de l'encoder également. Le suivi de cette espèce est complexe puisqu'elle niche en intérieur et les nids ne sont ainsi pas facilement repérables de la rue, toute information est donc bonne à prendre.

Les formulaires et la copie de carte sont à me renvoyer par mail : [fabindormal@gmail.com](mailto:fabindormal@gmail.com)  
N'hésitez pas à me contacter pour toute question !

**Un grand merci pour votre collaboration !**

Au nom de la section Aves Namur

Fabien Dormal – Responsable études et recensements - [fabindormal@gmail.com](mailto:fabindormal@gmail.com)

